



**Union  
démocratique  
bretonne**

9 rue Pinot Duclos  
22 000 Saint-Brieuc  
[www.udb-bzh.net](http://www.udb-bzh.net)

Le 21 novembre 2013

## **Appel pour une Bretagne du 21ème siècle**

**Mona Bras**, Porte-parole de l'Union démocratique bretonne

**Herri Gourmelen**, président du groupe des élus UDB autonomie et écologie au Conseil régional de Bretagne

**Kristian Guyonvarc'h**, rapporteur général du budget, élu UDB autonomie et écologie au Conseil régional de Bretagne

**Paul Molac**, député apparenté UDB du Morbihan

## **La Bretagne doit dépasser les crispations**

### **pour trouver le chemin de l'action**

*Aujourd'hui, à la veille des rassemblements qui vont se tenir d'une part le 23 novembre dans chaque département de la Bretagne administrative à l'appel d'un large front inter-syndical et d'autre part le 30 novembre à Carhaix à l'appel du collectif « Vivre, décider et travailler en Bretagne », chacun peut constater que le fossé se creuse et les expressions se radicalisent.*

*Cette situation bloquée et potentiellement conflictuelle correspond-elle aux intérêts bien compris de la Bretagne et des Bretons ? Nous ne le pensons pas et nous croyons au contraire qu'elle porte le risque au mieux d'une forme d'inaction, au pire d'un processus régressif pour une économie qui s'est sortie du sous-développement voici cinquante ans.*

*Les défis que les Bretons vont devoir relever ensemble sont d'une telle complexité que la Bretagne ne peut pas se payer le luxe d'un combat de tranchées. Les contradictions sont certes légitimes et même inhérentes à toute société démocratique, mais là n'est pas le débat du moment. Sortir des difficultés par le haut est impératif et nécessite un consensus minimum et même aussi large que possible.*

*Pour l'avenir de la Bretagne et de son économie, agriculteurs et écologistes doivent trouver un terrain d'entente qui permette une dynamique d'action. Il va de soi que les salariés du secteur agroalimentaire et leurs représentants comme les chefs d'entreprises ont un rôle à jouer pour permettre ce dialogue. Et la responsabilité des politiques est d'en réunir les conditions.*

## La Bretagne traverse une crise sans précédent

Les mouvements protestataires et revendicatifs qui s'expriment en Bretagne depuis plusieurs semaines s'inscrivent dans une double problématique:

- une intensification de la crise économique et sociale, en particulier dans le secteur agro-industriel qui a vu 7.000 suppressions d'emplois au cours des 18 derniers mois, soit près de 10% des effectifs du secteur en Bretagne,
- la montée d'un sentiment de relégation territoriale et sociale, tout particulièrement à l'ouest de la Bretagne et dans les territoires ruraux, précisément les plus affectés par les suppressions d'emplois dans la filière agroalimentaire. Ce sentiment s'est nourri aussi des discours favorables à la métropolisation qui prônent une concentration accrue des moyens publics et du capital privé vers les plus grandes agglomérations urbaines. Déjà engagé sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy (loi du 16 décembre 2010), force est de constater que ce projet « métropoliste » a trouvé un relais dans le premier des trois projets de loi dits de décentralisation porté par le gouvernement Ayrault, ce dernier ayant même présenté la métropolisation comme « *la grande innovation* » de ces textes législatifs. Cette continuité dans les discours et l'action gouvernementale a produit le plus mauvais effet dans les territoires le plus durement frappés par la crise, où les possibilités de rebond économique après la fermeture d'une usine agroalimentaire apparaissent souvent limitées à court terme.

L'écotaxe, impôt mal conçu (d'ailleurs c'est la mobilisation bretonne qui a permis de révéler au grand public le scandale du contrat léonin signé entre l'Etat et la société privée Ecomouv'), a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. L'écotaxe n'a pas été comprise comme l'amorce d'un redéploiement, par ailleurs nécessaire, de l'assiette de calcul de la fiscalité économique, en taxant moins le travail et l'investissement productif et davantage la consommation de ressources non renouvelables et les émissions polluantes. Les modalités de l'écotaxe sont venues percuter la réalité géographique de la Bretagne, territoire à la fois périphérique et péninsulaire, éloigné des grands bassins de consommation et des grands axes de transport terrestres français et européens. La mise en œuvre de l'écotaxe a été analysée par beaucoup

comme un handicap supplémentaire imposé par l'Etat à l'économie bretonne, et ce pour plusieurs raisons:

l'absence d'alternatives immédiatement opérationnelles pour le transport de marchandises depuis et vers la Bretagne (fer, cabotage maritime), la perspective d'une taxation discriminante à l'encontre des productions alimentaires locales nécessitant plusieurs transports routiers de proximité par rapport aux productions concurrentes importées qui ne seraient, elles, taxées qu'une seule fois,

le recours obligatoire au transport routier pour les produits alimentaires rapidement périssables.

Dès lors, dans un contexte macroéconomique des plus défavorables, la déflagration était prévisible sinon écrite à l'avance.

C'est la conjonction de la crise violente qui frappe certains pans de l'agro-industrie bretonne et d'un défaut d'évaluation par l'Etat de l'impact de l'écotaxe sur l'économie d'un territoire périphérique très caractérisé par le secteur agroalimentaire qui a précipité le mouvement dit des « bonnets rouges », lancé à partir d'un appel du collectif « Vivre, décider et travailler en Bretagne ». C'est cette conjonction de facteurs qui explique la force d'un mouvement à la fois protestataire et revendicatif, au-delà du caractère hétéroclite des messages et des revendications, au-delà même des contradictions qui se sont exprimées entre salariés et employeurs sur des questions comme le droit du travail, le niveau des rémunérations et la réglementation sanitaire et environnementale.

Un certain nombre d'organisations syndicales et de partis de gauche ont considéré que l'hétérogénéité des messages disqualifiait le mouvement des « bonnets rouges » et ont décidé de mobiliser par ailleurs. Ces démarches divergentes se sont exprimées le 2 novembre, l'une à Quimper, l'autre à Carhaix.

## **Renouer le dialogue entre tous les acteurs pour permettre à l'agroalimentaire breton de repartir du bon pied**

La Bretagne ne gagnera rien à ce que s'enkystent les caricatures réciproques sur « les écolos bobos indifférents à l'économie et à l'emploi » et « les agriculteurs ennemis de l'environnement et ignorants du sort des peuples du Sud ». Car c'est en intégrant les impératifs environnementaux tout au long de la chaîne de production que l'agriculture bretonne pourra conserver les acquis précieux de l'organisation collective et de la technicité, notamment en matière d'innovation, de traçabilité et de sûreté alimentaire. Et c'est en reconnaissant l'ensemble des agriculteurs comme des interlocuteurs légitimes que l'écologie gagnera les cœurs et les esprits dans les campagnes.

## **Quelles sont les conditions du rebond de l'agriculture et de l'agro-industrie en Bretagne ?**

Nous affirmons que l'avenir de l'agroalimentaire en Bretagne passe par des investissements privés (rendus possibles par une forte implication des banques régionales comme de BPI-France), soutenus par la puissance publique, dans les outils de production afin de les moderniser. L'avenir passe aussi par un droit effectif à la formation pour tous les agriculteurs et tous les salariés de l'agro-industrie. Car c'est bien la capacité des femmes et des hommes à rehausser régulièrement leur niveau de qualification qui redonnera à la Bretagne un avantage concurrentiel et non pas l'entrée dans une course au dumping salarial et social qui se traduirait rapidement par un appauvrissement généralisé. L'avenir de l'agroalimentaire passe encore par une stratégie de développement centrée sur la recherche d'une meilleure valeur ajoutée, tant au niveau des matières premières (ce qui implique de développer les alternatives aux importations d'intrants) que de leur transformation en Bretagne. Une partie de l'agriculture et de l'agro-industrie bretonnes a déjà réalisé ce virage, avec succès; il faut accélérer cette mutation, car c'en est une, non pas contre les agriculteurs et les entreprises qui sont encore à convaincre mais avec eux.

Nous proposons que quatre grands objectifs soient fixés à l'agriculture et l'agro-industrie bretonnes dans un plan global cohérent :

1. mieux répondre à la demande des consommateurs et de la commande publique en circuits courts. A cet égard les perspectives de croissance démographique en Bretagne (+ 800.000 habitants attendus d'ici 2040) doivent être exploitées,
2. reconquérir les parts de marché perdues en France et en Europe, qui sont singulièrement importantes dans la filière volaille (40% de la volaille consommée en France est importée, jusqu'à 80% dans le segment en croissance de la restauration hors domicile),
3. répondre à la demande croissante sur les marchés internationaux, y compris dans les pays émergents où les classes moyennes se développent, en produits alimentaires à forte valeur ajoutée, reposant sur un savoir faire reconnu et une origine spécifique. La Bretagne a des atouts pour renforcer sa position sur ces nouveaux marchés, en particulier dans les productions animales,
4. enfin et ce n'est pas le moindre des enjeux, développer les partenariats économiques avec l'Afrique, pour non plus y développer des cultures de rente destinées à alimenter les marchés européens mais répondre aux besoins de production d'un continent qui va voir sa population bondir de 1,1 milliard à 2,4 milliards d'habitants d'ici 2050. Car si les agriculteurs et les industries agroalimentaires de Bretagne devaient manquer ce rendez-vous, nul doute que d'autres puissances agricoles ou industrielles se chargeront d'y être. Or, la Bretagne peut déjà s'appuyer sur des partenariats économiques opérationnels avec l'Afrique, notamment dans le secteur des semences végétales et la filière lait.

**Nous l'avons dit, ces quatre axes doivent être complétés par un volet formation extrêmement dynamique, qui ne laisse aucun agriculteur ni aucun salarié de côté.**

Ces quatre axes de travail peuvent aussi être complétés utilement par un axe énergétique, tant dans les fermes que dans les usines agro-alimentaires : production d'énergie renouvelable (méthanisation, solaire, éolien, géothermie, bois...), efficacité énergétique (équipements plus économes, réseaux intelligents), sobriété dans les usages. Un axe énergétique complémentaire, oui, à condition que la mission première de l'agriculture, à savoir nourrir les hommes, ne soit jamais marginalisée. Nous disons non aux fermes-usines à méthane où l'élevage ne serait qu'un prétexte pour profiter de l'aubaine d'une rente rendue possible par les modalités de la CSPE (contribution au service public de l'électricité). En la matière l'Allemagne, souvent désignée comme un modèle au plan écologique, n'est certes pas l'exemple à suivre si l'on veut préserver en Bretagne une agriculture de type familial et coopératif. Or, ce modèle de ferme-usine à méthane tente une incursion en France.

## **Le « Pacte d'avenir pour la Bretagne » doit intégrer une nouvelle gouvernance territoriale.**

Le « Pacte d'avenir » actuellement en discussion peut être le cadre de contractualisation entre les acteurs privés et les pouvoirs publics (Etat, collectivités) autour d'une ambition renouvelée pour l'agriculture et l'agro-industrie en Bretagne.

Le « Pacte d'avenir pour la Bretagne » aborde également d'autres secteurs de l'économie bretonne, eux aussi affectés par des plans de licenciement et des baisses d'activité (pêche, automobile, télécommunications). Il met l'accent, à juste titre, sur l'accélération des chantiers de l'accessibilité par le fer, la route (achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN 164) et le numérique (projet Bretagne très haut débit), ainsi que sur un renforcement des actions en matière de recherche et d'innovation. Il comportera probablement des mesures de financement qui s'appuieront, pour créer un effet levier, sur la mise en convergence de fonds publics correspondants à plusieurs contractualisations territoriales sur la période 2014-2020: contrats entre les départements et les intercommunalités, contrats entre la Région et les pays, contrat de plan Etat-Région, fonds européens dont la Région assumera dorénavant la gestion pour une part substantielle (FEDER, FEADER, FSE dans son volet formation). Ces mesures sont nécessaires mais elles ne seront pas suffisantes.

Nous avons la conviction qu'une réponse efficace aux problèmes de la Bretagne sera à la fois économique, sociale, environnementale, culturelle (l'identité de la Bretagne est un puissant facteur de cohésion sociale et de promotion)... et institutionnelle. Toutes ces dimensions doivent se traduire par des actions concrètes inscrites dans le prochain « Pacte d'avenir » ou, à défaut, dans les projets de loi dits de décentralisation que le gouvernement a déposés devant le Parlement. Et cela doit se faire dans les meilleurs délais, c'est-à-dire au plus tard en 2014.

La Bretagne a besoin d'une nouvelle gouvernance territoriale, qui tienne compte à la fois de sa situation géographique particulière, à la fois périphérique, péninsulaire et maritime, et de son identité collective, spécifique et originale. La gouvernance territoriale dont la Bretagne a besoin passe à l'évidence par une puissante régionalisation car c'est bien à l'échelle de la Bretagne dans sa globalité que peuvent se traiter

efficacement des questions aussi fondamentales que la mutation qualitative de l'agriculture et de l'agro-industrie, l'accessibilité par les transports et le numérique ou la diffusion de l'innovation technologique, sociale et culturelle au bénéfice de tous.

Le mouvement des « bonnets rouges » doit servir de leçon aux décideurs, en particulier politiques: **la Bretagne doit écarter le scénario d'une métropolisation prenant le pas sur la régionalisation** car ce schéma-là se traduirait au mieux par des stratégies urbaines individuelles et disparates, au pire par une mise sous tutelle de la Région dans des domaines aussi stratégiques que les aides économiques, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Dans les deux hypothèses il en résulterait une incapacité politique à porter un projet cohérent et solidaire à l'échelle de la Bretagne.

A cet égard, la question de **la réunification administrative de la Bretagne** ne doit pas être vue comme la lubie de quelques esprits nostalgiques car elle est au cœur du défi de la cohésion territoriale et sociale. En effet, après s'être longtemps tourné le dos, Rennes et Nantes ont entamé un rapprochement spectaculaire depuis une vingtaine d'années. La mise à deux fois deux voies de l'axe routier reliant les deux villes a conduit un nombre sans cesse croissant de PME et d'ETI à bâtir des stratégies de développement sur deux pôles. Depuis 2009 les deux agglomérations ont pris le relais de ce mouvement amorcé par les entreprises en construisant des partenariats institutionnels de plus en plus structurants. On en voit aujourd'hui la traduction dans le secteur de l'enseignement supérieur où, au nom d'une recherche de visibilité au plan international, l'axe universitaire Rennes-Nantes tend à s'autonomiser des contingences régionales.

Le résultat est visible: aujourd'hui les deux aires urbaines de Rennes et de Nantes se rapprochent. Cela ne signifie certes pas qu'une conurbation se soit constituée pour former un « mur de l'est » sur 100 kilomètres mais il n'en est pas moins vrai qu'à un horizon proche toutes les communes situées entre Rennes et Nantes seront englobées dans l'une ou l'autre des deux sphères d'influence directe dans la relation domicile-travail.

De ce fait, le slogan selon lequel la réunification administrative de la Bretagne, en réunissant Rennes et Nantes dans une entité politique commune, risquerait d'accentuer les déséquilibres économiques et démographiques entre l'est et l'ouest de la Bretagne prend une dimension clairement anachronique. Cette vision de la situation est

restée calée sur le 20ème, pour ne pas dire le 19ème siècle. En 2013 c'est bien au contraire le maintien de la division administrative de la Bretagne qui empêche les arbitrages politiques en faveur d'un meilleur équilibre territorial. D'ailleurs, une association d'entrepreneurs comme « Produit en Bretagne » l'a compris de longue date. Il est plus que temps que tous les décideurs de Bretagne oublient les représentations du passé et s'éveillent à la réalité d'aujourd'hui.

**Une vraie régionalisation pour la Bretagne**, qui implique un pouvoir normatif décentralisé sur toutes les questions ne relevant pas des prérogatives régaliennes de l'Etat, est d'autant plus nécessaire que la France de François Hollande n'est fondamentalement pas celle de Charles de Gaulle. Avec un PIB en stagnation, qui pèse durablement à la baisse sur les recettes fiscales, et un endettement record (95% du PIB en 2014), l'Etat n'a plus les moyens de financer l'équivalent d'un nouveau Plan routier breton, pas plus que de décréter des décentralisations industrielles. Ce temps-là est définitivement révolu. Beaucoup de Bretons l'ont d'ores et déjà compris, que ce soit intellectuellement ou intuitivement. L'Etat peut faciliter les évolutions nécessaires en Bretagne, et c'est déjà beaucoup, mais il ne pourra plus agir à la place des Bretons. La balle est dans notre camp, encore devons-nous la saisir en indiquant clairement au législateur une volonté de prendre notre destin en main. C'est l'orientation que le Conseil régional de Bretagne a voulu donner en adoptant, le 21 mars 2013, une « contribution au débat national sur la décentralisation », démarche unique en son genre en France. Le Conseil régional attend toujours une réponse officielle du gouvernement à cette contribution... Les propositions concrètes qui figurent dans ce document sont une base de discussion sérieuse dont les protagonistes du futur « Pacte d'avenir pour la Bretagne » doivent se saisir.

***Une république régionalisée ne sera pas moins république, elle sera simplement plus démocratique et plus solidaire.***

# du centralisme inégalitaire au fédéralisme solidaire

## FORUM



**23 novembre 2013**

81 rue Amiral Courbet 56100 LORIENT

**9h30 > 17h00 gratuit**

02 96 61 48 63 [www.udb-bzh.net](http://www.udb-bzh.net)

<http://centralisation-francaise.fr>

Union Démocratique Bretonne Unvaniezh Demokratel Breizh



*Voir colloque*

<http://centralisation-francaise.fr>



## Projet de redécoupage

[www.virtual-yachting.net/download/UDB/Emrenerzh/110516\\_manifestadeg.pdf](http://www.virtual-yachting.net/download/UDB/Emrenerzh/110516_manifestadeg.pdf)  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Peuple\\_breton](http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Peuple_breton)

**LE PEUPLE BRETON** RÉUNIFICATION  
 4 régions fortes à la place de 6 régions faibles !  
 Normandie  
 Bretagne  
 Val de Loire  
 La Loire-Atlantique est bretonne  
 Vendée  
 Poitou  
 Charentes  
 UDB UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE  
 BP 80722, 44007 NANTES cedex 1  
 www.udb-bzh.net  
 L'UDB L'AFFICHE 4x3  
 À Brest, des centaines d'emplois menacés

**LE PEUPLE BRETON**  
 NANTES 22 JUIL  
 MANIF POUR LA RÉUNIFICATION DE LA BRETAGNE  
 L'INVITE Jean KERGRIST  
 Agriculture Pas de Bretagne sans paysans  
 Centralisation Le rapport-donc du Sénat  
 Livres 2 pages de nouveautés

**LE PEUPLE BRETON**  
 Comité Balladur : va-t-on vraiment vers la RÉUNIFICATION DE LA BRETAGNE ?  
 Européennes  
**YANNICK JADOT**  
 conduira la liste Europe Écologie de la région Grand Ouest

**LE PEUPLE BRETON**  
 Bloavezh mat  
 44 = BREIZH  
 RÉUNIFICATION DE LA BRETAGNE